

**Arrêté de la DACS du 25 juin 2009 portant nomination  
au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial**

NOR : JUSC0914016A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 modifié relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire, notamment ses articles 96 et suivants ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2006 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial ;

Vu l'avis de la Fédération générale des clercs et employés de notaire en date du 10 mars 2009 ;

Vu la proposition du ministère de l'enseignement supérieur et de recherche en date du 13 mars 2009 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur du notariat en date du 24 mars 2009,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

L'arrêté du 24 avril 2006 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial est ainsi modifié :

I. – TITULAIRES

Mme Dauriac (Isabelle), professeur, enseignant-chercheur à l'université de Rouen, est nommée en remplacement de M. Vareille (Bernard), professeur à l'université de Limoges ;

M<sup>e</sup> Vauchelle (Jean-Marie), notaire au Mesnil-Esnard, est nommé en remplacement de M<sup>e</sup> Thomas (Thierry), notaire à Rézé ;

M. Chabot (Dominique), notaire-assistant à Paris, est nommé en remplacement de M. Crenn (Jean), notaire-assistant retraité.

II. – SUPPLÉANT

M<sup>e</sup> Bouyssou (Jean-Louis), notaire à Astaffort, est nommé en remplacement de M<sup>e</sup> Yaigre (Patrick), notaire à Bordeaux,

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 25 juin 2009.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice,  
et par délégation :

*La directrice des affaires civiles et du sceau*  
P. FOMBEUR